

un meilleur plan que celui qu'on propose à présent, pour en permettre l'entrée au Canada. L'honorable ministre des douanes a dû se convaincre, non seulement par le débat actuel, mais aussi par ceux des sessions précédentes, que le désir de la chambre est que les cultivateurs soient débarrassés de toutes les charges qui pèsent sur eux, et qui ne sont pas dans l'intérêt de la classe agricole en général; mais je suis convaincu aussi que les cultivateurs canadiens ne sont pas assez ignorants pour ne pas voir toutes les difficultés qui entourent cette question.

Les cultivateurs eux-mêmes nous fournissent la preuve qu'un boisseau ou un boisseau et quart de maïs suffit à ensenencer un acre de terre pour l'ensilage. Et comme le droit est de 7½ centins le boisseau, les droits sur vingt tonnes d'ensilage ne dépassent pas dix centins. Il n'y a pas un ministre de douanes qui voudrait courir le risque d'admettre ce produit en franchise, pour sauver 10 centins de droits sur 20 tonnes d'ensilage. Je dirai à l'honorable député de Brome (M. Fisher) que la meilleure preuve que nous ayons de la position difficile dans laquelle se trouvent les cultivateurs, nous est fournie par les cultivateurs eux-mêmes.

Si nous avions la réciprocité absolue avec les Etats-Unis, nous admettrions tous les grains en franchise et si les cultivateurs étaient en faveur de ce projet, nous en aurions eu la preuve dans la récente élection de Haldimand. Si l'honorable député veut lire une partie du discours prononcé le jour de la nomination par le candidat battu, M. Colter, qui était autrefois membre de cette chambre, il verra que son programme, que le programme avec lequel il se présentait comprenait le libre-échange avec les Etats-Unis pour le maïs, comme pour tous les autres articles. Je vais citer quelques phrases du discours de M. Colter, telles que rapportées par le *Globe*:

Dans ses quelques minutes de réplique, M. Colter déclara que le programme du parti libéral, en cette occasion, comme l'an dernier, était la réciprocité absolue. Il a adopté ce programme, et c'est avec ce programme qu'il combattra jusqu'au bout. (Applaudissements prolongés). Les autres comtés ont les yeux sur Haldimand, et attendent le résultat de l'élection. De l'autre côté de la frontière, aussi, il y a des gens qui attendent le résultat, car le libre-échange, la réciprocité absolue profiterait au Canada et aux Etats-Unis.

Nous avons là la déclaration formelle de M. Colter que le libre-échange était son programme; nous savons aussi que Haldimand est un comté agricole; on ne prétendra pas qu'il n'y a pas de grands intérêts agricoles en jeu dans ce comté. Pourquoi alors les cultivateurs de Haldimand, en si grand nombre, ont-ils changé d'opinion et de manière de voir? Il faut croire que le programme adopté par le candidat libéral ne leur convenait pas. Autrement, comment expliquer la disparition de cette majorité de 49, par laquelle M. Colter avait été élu l'année précédente, alors qu'il s'était sans doute abstenu de dire qu'il était partisan de la réciprocité absolue et du libre-échange? Le parti libéral a adopté ce programme l'an dernier et, comme M. Colter a été obligé de retourner devant ses électeurs, il est évident que c'est ce programme qui a soulevé l'indignation des cultivateurs de Haldimand.

On a prétendu que les chemins étaient mauvais et que les conservateurs étaient munis de raquettes pour aller voter; mais il n'y a pas à nier que les libéraux ont été enneigés, et ce sont sans conredit M. HESSON.

les cultivateurs qui ont fait le coup, grâce à la politique de libre-échange avec les Etats-Unis adoptée par nos adversaires. L'opposition a reçu une réponse de ses propres amis de Haldimand, qui était si profondément libéral. Nous nous rappelons tous les luttes acharnées qui ont été livrées dans ce comté et les faibles majorités qui décidaient de l'élection; mais aujourd'hui, le candidat battu est celui qui arborait le libre-échange. Je ne doute pas que son absence sera regrettée, mais probablement pas des deux côtés de la chambre, car la droite ne peut pas regretter que son programme ait été repoussé.

Je ne crains pas de dire aux honorables députés de l'opposition que, s'ils veulent aller dans d'autres comtés agricoles et faire les mêmes déclarations que dans Haldimand, ils obtiendront le même résultat partout. Je ne suis pas opposé à ce que les cultivateurs puissent importer en franchise les grains de semence qu'ils ne peuvent pas produire, mais nous avons eu aujourd'hui une déclaration que le Canada produit d'aussi bon maïs que les Etats-Unis.

Dans tous les cas, la quantité qui s'en importe est si minime, que je ne vois dans cette résolution qu'une tentative déguisée de battre en brèche la politique nationale, qui a plus fait pour le développement des intérêts du pays, que ne pourrait faire la réciprocité absolue avec les soixante-cinq millions d'habitants des Etats-Unis.

M. FERGUSON (Welland) : Je me crois tenu de dire quelques mots sur cette question. Il importe peu qu'on maintienne ou qu'on abolisse le droit sur le maïs de semence. L'été dernier, pendant que j'étais à Clifton Springs, dans l'Etat de New-York, j'ai visité plusieurs fermes et j'ai constaté que dans la plupart des cas, on se servait pour l'ensilage du maïs de l'Ouest et non pas du maïs à ensilage proprement dit. Le docteur Foster dit que pour l'ensilage, il préfère le maïs ordinaire de l'Ouest, au maïs à ensilage. Il n'y a pas de droits sur le maïs à ensilage dans cet Etat, et cependant, on y préfère le maïs ordinaire de l'Ouest. Je crois qu'il en sera de même ici, et que la plupart de nos cultivateurs préféreront pour l'ensilage, le maïs ordinaire au maïs à ensilage.

Je comprends parfaitement pourquoi les honorables députés de la gauche proposent toutes ces résolutions de peu d'importance. Ils savent que le gouvernement doit soumettre des résolutions concernant le tarif et si, dans les changements apportés, il s'en trouve quelques-uns dans le sens qu'ils demandent, ils veulent pouvoir dire aux électeurs que ce sont eux qui ont forcé la main au gouvernement, et obtenu les changements. A leur point de vue, ils ont peut-être raison d'agir comme ils le font, mais ce n'est pas une question de 15 ou 20 centins pour chaque cultivateur du pays, qui les convaincra qu'il serait de leur avantage de renoncer à la politique nationale. Si les honorables députés de la gauche désirent réellement le bien des cultivateurs, pourquoi ne proposent-ils pas de leur faire obtenir un ou deux centins de plus par livre sur le lard et le bœuf? La plus grande partie du lard et du bœuf consommée dans les villes et villages d'Ontario, — et, je le suppose, c'est la même chose dans les autres provinces — vient de Chicago. Les animaux sont élevés dans les plaines de l'Ouest à très peu de frais, ils sont amenés à Chicago et abattus là, et on expédie ensuite ces produits sur nos mar-